

Conseil syndical Québec

Le 5 février 2010

Rapport du président

Le 22 janvier dernier, je concluais mon rapport au conseil syndical de la manière suivante : « [...] Il revient aux membres que nous représentons de se faire entendre, dans leur milieu de travail et dans l'espace public, pour imposer le respect de ce qu'ils proposent pour de meilleurs et moins coûteux services publics au Québec. Créons les conditions pour que leurs voix se fassent entendre clairement. »

Appuyée sur une solide cohésion avec le Syndicat de la fonction publique du Québec, notre action a été un grand succès. Le 28 janvier, à l'édifice Marie-Guyart à Québec, plus de 1 000 membres des deux syndicats ont participé à une réunion organisée par les deux syndicats et, le 4 février, au Palais des congrès de Montréal, plus de 1 500 personnes ont participé à une réunion portant sur les mêmes thèmes. À ce jour, d'autres réunions à forte affluence ont eu lieu à Québec, soit le 3 février à la Régie de l'assurance maladie du Québec et le 4 février au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et à la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance.

Il convient ici de féliciter les personnes qui, depuis les permanences et en étroite collaboration avec les délégations locales, ont organisé ces événements : des réunions bien structurées, informatives et disciplinées. Nombre d'autres réunions sont au programme et elles auront autant de succès et d'impact.

Cette formidable mobilisation a intéressé la presse, qui a voulu en savoir plus sur le sujet. Cela démontre que la visibilité syndicale doit d'abord s'appuyer sur l'action des membres, la force principale de nos syndicats. L'affluence à nos réunions nous donne l'occasion de rappeler les conditions à la base d'une forte mobilisation : l'importance objective et subjective de l'enjeu, la publication de renseignements pertinents à leur sujet, l'utilisation de moyens efficaces pour appeler au rassemblement, la mise en place d'une logistique répondant aux attentes des membres, notamment en ce qui concerne les conditions physiques, la documentation, le programme, l'animation et la rétroaction aux membres. Tout était presque parfait. C'est la première fois que les deux plus importants syndicats de la fonction publique réussissent à conjuguer leurs forces avec autant d'efficacité.

Dans tous les milieux de travail, il faut continuer de rassembler, d'informer et d'écouter les membres. Leur intérêt et leur participation massive dynamisent nos syndicats et constituent le type de soutien dont ont besoin nos comités de négociation.

Il ne suffira pas de se défendre contre les attaques déloyales et antisyndicales du gouvernement Charest. Nous entrerons bientôt dans une période où nous expliciterons nos demandes. Celles-ci, il vaut la peine de le répéter, servent bien à la fois les intérêts du personnel syndiqué et de la population que nous servons. Est-ce possible ? Oui, c'est possible, parce que nous expliquerons que nos demandes créeront les conditions requises pour que les services publics soient meilleurs et moins chers.

Bonnes délibérations.

Le président,

Gilles Dussault